



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY**

DÉLIBÉRATION N° 2024/02/02

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

**COMITÉ SYNDICAL
du 26 février 2024**

Date de convocation : 20 février 2024

Date de publication : 4 mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 26

Votants : 28

Présents	Absents
<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. DUFOUR, M. LE DUS, M. HAQUIN, M. BLANCHARD, Mme CAVECCHI, Mme SENSE, M. IABASSEN, M. LARTIGUE, M. LAMBERT-MOTTE, M. FABRE.	<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> Mme JEZEQUEL, M BOULIGNAC.
<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FEUGÈRE, M. BERNIER, M. CHABANEL, Mme MICHEL, M. ANTAO, M. CLOUET, M. DUMEUNIER, M. GONTIER, M. FLOQUET, M. LEROY, M. THORY, M. BACHARD, M. ZAMOLO, Mme VILLECOURT, M. ENJALBERT, M. VERNA.	<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> Mme FAUVEAU, Mme CHAUVEAU, M. ROUSSELET, M. GOUJON, M. DAUX, Mme FAYOL DA CUNHA.

Absents excusés : Mme JEZEQUEL, Mme FAUVEAU, M. ROUSSELET, M. GOUJON, M. BRIQUET.

Secrétaire de séance : Mme CAVECCHI.

Pouvoirs : Mme FAUVEAU à M. ANTAO ; M. GOUJON à M. LAMBERT-MOTTE.

Exécutoire en vertu de
l'art. L.5211-3 du C.G.C.T.

AR du

Pour le Président par délégation,
Le Directeur Général,



Jean-Marie ROLLET

Accusé de réception en préfecture
095-259502367-20240226-DC_2024-02-02-DE
Date de télétransmission : 04/03/2024
Date de réception préfecture : 04/03/2024

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5211-1 et suivants,

VU les statuts du Syndicat mixte Emeraude,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 11 décembre 2023.

AINSI DÉLIBÉRÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Président,

Gérard LAMBERT-MOTTE
Maire du Plessis-Bouchard,
Vice-président du Conseil Départemental
du Val d'Oise.